

AVOCATS

« Il faut casser l'image du notable avec des prix prohibitifs »

■ Le bâtonnier Pierre Châtel préside aujourd'hui la seconde rentrée économique du barreau de Montpellier (1). L'occasion de faire le point sur la profession d'avocat, avant de céder le bâtonnat à Lætitia Janbon le 1er janvier.

Montpellierplus : En quoi consiste la rentrée économique du barreau ?

Pierre Châtel : C'est un rendez-vous exceptionnel car il n'y a en général qu'une seule rentrée solennelle du barreau. Il y a deux ans, j'ai voulu changer les choses en orientant les débats sur les milieux économiques. L'an dernier, nous avons choisi comme thème la sécurité dans l'entreprise. Cette année, nous cibons la rénovation de la vie économique et sociale avec son impact sur notre territoire. L'esprit de cette rentrée est de montrer que l'avocat est engagé dans la vie de la cité. C'est aussi pour la profession l'occasion d'être au contact des décideurs et de faire circuler l'information juridique.

Ces rénovations vont-elles dans le bon sens ?

Nous sommes dans une société qui a de plus en plus besoin de droit. Il n'y a jamais eu autant de robes noires à la télé. Tout cela participe à la justice de proximité mais il y a un hiatus que j'essaie de résoudre. C'est l'idée qu'un avocat doit plaider dans un palais de justice mais il doit aussi être celui qui accompagne, qui conseille, qui écoute le citoyen. L'avocat de demain doit être en robe mais aussi en visio conférence. Je veux faire passer le message que les avocats ne sont pas une caste. Il faut casser l'image du notable avec des prix prohibitifs. L'avocat doit être un homme ou une femme de proximité avec des honoraires clairs et un contrat avec son client.

Quelle est la situation du barreau de Montpellier ?



Le bâtonnier Pierre Châtel.

Il comprend 398 femmes et 350 hommes. C'est un barreau jeune, dynamique, impliqué, avec une moyenne d'âge de 34 ans. La plupart sont conscients des nouvelles professions que l'on veut mettre en place. Il n'y a pas de portes fermées, il n'y a que des portes que l'on n'a pas encore ouvertes.

748 avocats, ce n'est pas trop ?

Tout dépend comment on appréhende ce métier. Il y en a trop si l'avocat se cantonne à faire des plaidoiries. Il n'y en a pas assez si l'avocat prend des fonctions de conseiller pour les actes de la vie civile ou commerciale.

Vous êtes inquiet pour l'avenir de la profession ?

Je ne suis pas inquiet pour la profession mais pour toute cette dérive qui fait que les maisons d'arrêts sont saturées, l'accès à la justice et au droit reste un frein, que les magistrats et de fonctionnaires juridiques ne sont pas assez nombreux.

Quel conseil donnez-vous à Lætitia Janbon qui va vous succéder ?

Mets y tout ton cœur, toute ton énergie. Ils te font confiance. Tu les as mérités, ils te méritent.

Recueilli par J.-M. S.

► (1) Rentrée économique du barreau, cet après-midi, à 17 h 30, à Sup Agro, (2, place Pierre-Viala). Ouvert à tous. 04 67 61 72 60.